

# la lettre d' **OvinAlp**

## Haute fertilisation

OCTOBRE 2016

"En octobre, qui ne fume rien ne récolte rien." (Dicton)

### Édito

Notre entreprise conçoit et produit des solutions fertilisantes pour les professionnels : amendements organiques, engrais organiques et organo-minéraux, agent chélatant naturel, activateurs biocinétiques de fertilité, engrais organiques liquides, nutriments foliaires et engrais solubles. Fondée en 1988 dans les Alpes de Haute-Provence, à la source de ses approvisionnements, OvinAlp perpétue une tradition vieille de plusieurs millénaires (valoriser le migon, fumier de mouton des Alpes issu d'élevages extensifs) et innove avec volontarisme pour enrichir efficacement le sol et favoriser des modes culturels naturels, équilibrés et performants. Merci à tous ceux qui nous font confiance. **Éric Giovale**, Président fondateur.



le témoignage | ARBORICULTURE

### Christophe Fournier, société de conseil AFC



> lire en page 3



## La jungle des amendements organiques

### Comment ne pas se tromper ?

Parmi la "jungle" d'amendements organiques proposés sur le marché, comment choisir et quels sont les critères de qualité importants à prendre en compte ? Éléments de réponse avec Frédéric Caruso, spécialiste de la vie des sols chez OvinAlp, pour ne pas se tromper et faire les bons choix.

Les indicateurs permettant de mesurer la qualité d'un amendement organique sont nombreux. Pour un agriculteur, il n'est pas forcément facile de s'y retrouver et les sources de confusion sont multiples... Par exemple, il faut être vigilant sur l'origine des amendements : « Le seul document légal se trouve sur l'étiquette du sac. Il faut vérifier la différence qu'il peut y avoir entre l'étiquette d'un sac et la documentation technique », explique Frédéric Caruso. Une attention particulière doit être portée à la norme à laquelle répond l'amendement. Celles d'origine animale ou végétale portent le numéro "NFU 44-051" ; celles contenant des boues de stations d'épuration le numéro "NFU 44-095". Plus généralement, les fabricants adhérents à la charte Unifa (Union des industries de la fertilisation, l'organisation

professionnelle française représentant les industries de la fertilisation auprès des pouvoirs publics, des organismes publics ou privés français, européens ou mondiaux) s'interdisent d'avoir recours à des boues de stations d'épuration ou des déchets verts dans la fabrication de leurs produits. (suite page 2)

### Les points clés

- Vérifier l'origine / la composition exacte
- Différencier le taux de restitution humique et le taux de matière organique
- Prendre en compte le process technique d'hygiénisation et de bouchonnage
  - Séchage ou bio fermentation
  - Bouchonnage à chaud ou à froid

## La jungle des amendements organiques /suite

Autre exemple d'erreur "fréquemment commise": la confusion entre le taux de restitution humique et le taux de matière organique d'un produit. « Or cela n'a rien à voir », prévient Frédéric Caruso. Ainsi, une fiente de poule peut avoir un taux de MO élevé, de 60 % selon son degré de séchage, mais une très faible restitution d'humus stable, avec un "TrCBM" de 0,04. Ce dernier est en effet directement lié à sa teneur initiale en lignine et en cellulose, donc souvent en paille, que l'on ne retrouve pas dans les élevages intensifs de volailles.

Outre les taux de matière organique et de restitution, essentiels, d'autres indicateurs comptent: « Il faut connaître le pourcentage précis de chaque intrant composant le produit final, poursuit le spécialiste. Un produit "à base de..." peut contenir uniquement 5 % de cette matière première! Mais, de quoi sont composés les 95 % restants? ».

Il est par ailleurs nécessaire de vérifier la façon dont a été "hygiénisée" et "bouchonnée" la matière première. Le traitement thermique et le bouchonnage à chaud n'ont en effet pas du tout les mêmes conséquences sur la matière première organique qu'un compostage et qu'un bouchonnage à froid. Les premiers la rendent inerte biologiquement, ce qui limite l'intérêt agronomique évidemment. À l'inverse, les seconds permettent de conserver certains micro-organismes d'intérêt, vivants, tout en obéissant à des règles sanitaires strictes. « Un moyen de le savoir consiste à vérifier le taux de matière sèche de l'amendement, conseille Frédéric Caruso. Un taux très élevé, supérieur à 87 %, est souvent synonyme de traitement thermique ».

Enfin, le choix devra aussi s'appuyer sur les "contraintes techniques" liées au produit. Par exemple, l'épandage de fumier frais en quantités importantes – de l'ordre de 10 à 30 tonnes/ha – demande un matériel spécifique.

ce qui confère par la suite des propriétés bien particulières à notre compost. Le fumier de mouton collecté par OvinAlp fait l'objet d'un cahier des charges très strict. Nous ne récoltons le fumier de mouton frais que sur l'aire d'appellation "Agneau de Sisteron" qui bénéficie d'un Label Rouge: élevage extensif, sur litières de pailles sans raccourcisseurs de paille, avec une alimentation 100 % végétale et sans OGM. Nous faisons également signer à chaque éleveur un cahier des charges qu'il s'engage à respecter pour le fumier que nous lui achetons. Après la collecte, le processus de biofermentation solide développé par notre entreprise est un processus naturel aérobie et anaérobie au cours duquel la matière première est convertie, grâce à l'activité de micro-organismes vivants en un amendement stabilisé, hygiénisé et riche en substances humiques. Notre méthode de compostage permet d'obtenir un produit abouti, riche en micro-organismes d'intérêt qui permettent tout simplement de parachever le travail commencé dans l'estomac du mouton. Ainsi, on retrouve dans nos produits finis toute la diversité des végétaux assimilés et transformés dans un premier temps par le mouton des Alpes de Haute Provence. Nos produits finis sont le reflet de la biodiversité végétale et animale de notre petite région.

## imis, agent chélatant naturel

innovation 2016



Découvrez notre film pédagogique à l'adresse [www.ovinalp.fr/imis](http://www.ovinalp.fr/imis)

imis est un complexe amino-acide unique d'origine organique issu de la Recherche & Innovation d'OvinAlp. Intégré dans des solutions fertilisantes, il optimise leur efficacité. Il est le premier agent chélatant naturel homologué par le Ministère de l'Agriculture (n° 114-0009).

- imis favorise efficacement la pénétration des éléments primaires (N, P et K), des éléments secondaires (Mg, Ca...) et des oligo-éléments (Fe, Mn, B, Cu...) et leur intégration dans le métabolisme du végétal.
- imis améliore naturellement la synthèse des protéines, précurseurs des phénomènes de défense et de bioprotection des plantes. Sa richesse en composés osmoprotecteurs d'origine organique permet d'améliorer la résistance aux stress (froid, sécheresse...) en protégeant les membranes des cellules végétales.
- imis est une alternative naturelle et biodégradable aux agents chélatants de synthèse.

imis permet ainsi d'améliorer qualité et quantité de la récolte, tout en préservant le terroir et l'environnement.

imis est utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement CE 834-2007.

## le témoignage

Christophe Fournier, société de conseil AFC:

# « Avec OvinAlp, nous recherchons de nouvelles solutions »

Christophe Fournier a créé il y a plusieurs années à Saint-Étienne-du-Grès (13, Bouches-du-Rhône) sa société de conseil, "AFC", spécialisée dans l'accompagnement technique et économique des entreprises du secteur arboricole. Avec Régis Grenier, lui aussi consultant, ils interviennent dans de nombreux domaines: création de verger, irrigation, taille, protection phytosanitaire, choix de variétés, de porte-greffe, ou encore fertilisation...

Les relations qu'ils entretiennent avec les différents fournisseurs sont donc primordiales, afin d'apporter l'équipement ou le produit le plus proche possible des besoins agronomiques de leurs clients. « Je travaille en ligne directe avec les fournisseurs, que je sélectionne pour la qualité de leurs produits, leur réactivité et la stratégie que l'on développe ensemble », témoigne Christophe Fournier.

Parmi ceux-là, l'entreprise OvinAlp, avec qui il entretient bien plus qu'une simple relation "fournisseur-prescripteur", et ce depuis 10 ans: « Ensemble, nous avons une étroite collaboration; nous réfléchissons et travaillons à la mise au point de stratégies particulières, à partir des besoins que je constate sur le terrain », explique celui-ci.

Ainsi par exemple, après quatre années de développement avec les différents services d'OvinAlp, ils ont mis au point un engrais organo-minéral, appelé "Ovik". À apporter au stade début débourrement, il permet une minéralisation linéaire et évite les problèmes de coulure au moment de la floraison et les "à-coups" végétatifs. Un produit qui n'existait pas sur le marché à cette concentration et à ce prix-là. « Actuellement, quasiment tous mes clients l'utilisent », commente le consultant, qui tient aussi à préciser qu'il ne conseille pas uniquement les produits d'OvinAlp. « Je conseille mes clients sur ce qu'il leur faut, ils sont ensuite libres d'acheter les produits qu'ils veulent! ». Mais d'autres produits sont aussi depuis peu sur le marché, comme un engrais



Christophe Fournier

liquide foliaire, "Kori GMR", développé en 2013, qui améliore la coloration des pêches et nectarines et assure une très bonne conservation en agissant sur leur teneur en calcium. « Il donne d'excellents résultats depuis plusieurs années et de nombreux clients l'utilisent ». Les deux partenaires travaillent également à la mise au point d'un même type d'engrais mais cette fois pour l'abricot: le "Kori Abricot", actuellement en test...

« Je ne fais pas cela avec tous mes fournisseurs, conclut Christophe Fournier. Cela est rendu possible avec OvinAlp car il y a une qualité d'écoute et une volonté de trouver de nouvelles solutions. C'est une entreprise humaine, accessible et réactive, mais ils ont aussi compris l'importance de l'aspect technico-économique... C'est intéressant de travailler avec eux! ».

## IDÉE REÇUE Animal ou végétal?

C'est un peu l'histoire de la poule et de l'œuf... Le mouton est un animal qui ne se nourrit que de végétal... Alors alors?

Les moutons sont des mammifères exclusivement herbivores. Ils possèdent un système digestif complexe composé de quatre compartiments. La constitution du système digestif du mouton lui permet de décomposer la cellulose des tiges, les feuilles, graines et coques ingérées en acides gras volatils et en glucides simples. Le rumen du mouton, lieu où se déroule la fermentation du bol alimentaire, présente des relations de symbioses avec les bactéries, les protozoaires et les levures de la flore intestinale. Ces différents micro-organismes permettent de préparer "naturellement" notre matière première

## Diagnostic de sol

Avez-vous déjà participé à un diagnostic de sol? C'est très enrichissant de faire un trou, de découvrir, de raconter, d'anticiper...

Contact: [ovinalp@ovinalp.fr](mailto:ovinalp@ovinalp.fr) ou votre référent du secteur



L'image du mois

La cristallisation sensible, vous connaissez?

## Suivez-nous sur Twitter et Youtube!

OvinAlp investit les réseaux sociaux et vous présente chaque jour son actualité mais aussi des vidéos pour comprendre le métier de fabricant de fertilisants organiques, de la collecte du fumier de mouton des Alpes à la mise en marché en passant par le processus de biofermentation solide ISO 14001...

@OvinAlp

# les brèves

Vu dans EN MAGNUM, n° 4,  
juin-juillet-août 2016 (p. 75)

## "OvinAlp, le compost des stars

Sur la base d'un procédé fermentaire mis au point par ses soins et pour lequel elle a obtenu l'agrément sanitaire (une première en France, la réglementation est très stricte en matière de compost), la société familiale OvinAlp propose aux vignerons des produits organiques permettant d'enrichir le sol de façon respectueuse, le plus célèbre étant le MV100 (pour matière végétale à 100 %). Crus classés bordelais ou champenois et grands du Rhône, de Bourgogne ou de Provence sont les clients de cette entreprise vertueuse et ultra-moderne."



## Passion rugby... et gastronomie!

OvinAlp a été partenaire de la première édition du Tournoi Ovalive des Terroirs de France, en juin 2016, à Maussane-les-Alpilles. Avec le COS (Sisteron), l'USRP (Romans-sur-Isère), l'USBR (Bergerac), le SUA (Agen), l'ASBC (Bédarrides/Châteauneuf-du-Pape) et l'OCA (Maussane-les-Alpilles).



## l'agenda

Venez nous rencontrer aux salons VITI-VINI, DIONYSUD et VINITECH

OvinAlp sera présent sur les salons VITI-VINI du 11 au 14 octobre à Épernay, DIONYSUD les 8, 9 et 10 novembre à Béziers et VINITECH les 29, 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre à Bordeaux.

# Haute fertilisation



## SÉCURITÉ

Le sens du détail et l'exigence de sécurité constituent les fondements de notre culture qualité. Nous devons à tous les utilisateurs de nos produits une information transparente et objective, afin de préserver vos terroirs, votre image et nos avenir.



## DURABILITÉ

En s'engageant dans une démarche de Développement durable, nous contribuons aux avancées sociétales et environnementales. Nous œuvrons ainsi pour une fertilisation respectueuse des sols, des agriculteurs, des consommateurs et de l'environnement.



## EXCELLENCE

La performance de nos fertilisants est parfaitement mesurable. Si de grands vignerons, maraîchers, arboriculteurs, céréaliers, jardiniers, paysagistes, greenkeepers, éleveurs... utilisent et prescrivent OvinAlp, ce n'est pas un hasard !



## INNOVATION

L'équipe Recherche & Innovation d'OvinAlp travaille chaque jour à faire progresser nos produits et services en imaginant des solutions toujours plus performantes, mais aussi en initiant et contrôlant une démarche qualité rigoureuse.



# OvinAlp.fr

Le Plan | 05300 Ribiers | France  
Tél. +33 (0)4 92 63 24 44 | Fax +33 (0)4 92 62 23 06 | [contact@ovinalp.fr](mailto:contact@ovinalp.fr)